



Résumé du rapport d'activité 2024 SOMMAIRE

1 Le fonctionnement du CDAFAL	Page 1
2 Les permanences au service des familles	
3 Les partenariats	Page 2
4 Le secteur éducatif	
5) Les principales représentations	Page 3
6) La communication	Page 8
Conclusion	Page 9

1 Le fonctionnement du CDAFAL

En 2024, le CDAFAL a maintenu une activité comparable à 2023 avec 6 réunions du conseil d'administration, 12 réunions du bureau, une assemblée générale en juin et un séminaire des administrateurs en septembre. Ce séminaire a permis de rappeler les orientations nationales du mouvement familial, son rôle de soutien à toutes les familles, et de clarifier les priorités : lutte contre l'échec scolaire, énergie et communication. La nécessité de recruter de nouveaux bénévoles a été fortement soulignée.

Les échanges avec les partenaires (Ligue de l'Enseignement, FCPE Paris) ont mis en avant l'importance de renforcer des partenariats opérationnels, avec la perspective de nouvelles collaborations en 2025.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a travaillé au développement des représentations des familles et des consommateurs, à la poursuite des actions éducatives et de communication, au renforcement des partenariats et à l'amélioration des outils de communication, objectifs à poursuivre en 2025.

2 Les permanences au service des familles

Les AFL proposent des permanences d'écrivain public et de défense des consommateurs. Depuis le Covid, la fréquentation a fortement baissé en raison de l'absence d'accueil physique, mais une reprise progressive est observée grâce au retour d'une bénévole dédiée à l'accueil et à la prise de rendez-vous.

La permanence d'écrivain public répond de plus en plus aux difficultés liées aux démarches en ligne, qui touchent particulièrement les publics précaires. Les demandes révèlent souvent des situations complexes nécessitant un accompagnement global et dans la durée.

La défense des consommateurs reste stable et concerne principalement les difficultés économiques des ménages (logement, énergie, alimentation). L'action porte à la fois sur les litiges, l'accès aux aides et l'accompagnement budgétaire. Toutefois, la réadhésion reste faible, malgré l'utilité de ces situations pour la représentation des familles.

Enfin, un projet de diffusion de Chèques Vacances est en préparation pour l'été 2025 afin de soutenir les familles en difficulté.

3 Les partenariats

Depuis 2019, les AFL ont renforcé leur stratégie de partenariats pour faire face au désengagement des pouvoirs publics et accroître leur impact. Cette dynamique collective, menée avec des partenaires partageant des valeurs communes (FCPE Paris, Ligue de l'Enseignement, CIDJ, Régies de Quartier, CAP SAA), a permis le développement de projets communs et un enrichissement mutuel, notamment à travers des temps de travail partagés et un séminaire ouvert aux partenaires.

Les partenariats avec la FCPE et la Ligue de l'Enseignement se sont structurés et approfondis, donnant lieu à des actions majeures comme l'exposition « Cité laïque », largement diffusée. Cette exposition a reçu le PRIX DE LA LAICITE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE remis par Marlène Schiappa, alors ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur. Aux côtés de ses partenaires, les AFL sont devenues un acteur apprécié de la cité éducative du 18^e.

Parallèlement, les AFL assurent une représentation active au sein de l'UDAF de Paris et du CNAFAL, notamment sur les thématiques de l'éducation, du logement et de l'énergie. Leur engagement s'inscrit aussi dans les projets nationaux et institutionnels, renforçant leur rôle de défense et de représentation des familles dans de nombreuses instances.

Un partenariat engagé en 2023 avec la Régie de quartier Fontaine au Roi a permis de développer des ateliers sur l'énergie, ensuite repris et diffusés localement. Si l'extension à l'ensemble des régies parisiennes n'a pas abouti en 2024, elle reste envisagée pour 2025.

Le partenariat avec CAP SAAA autour du programme Educapcity s'est renforcé. Ce rallye citoyen national, destiné aux jeunes de 9 à 15 ans, vise à promouvoir la citoyenneté, le vivre-ensemble, l'inclusion et la lutte contre les discriminations, en valorisant notamment les personnes en situation de handicap. Les AFL Paris y participent activement en mobilisant bénévoles et outils pédagogiques, notamment sur la sobriété énergétique.

En 2024, les AFL ont animé des stands et participé à de nombreux temps de préparation et d'animation. Le partenariat se poursuit en 2025 avec de nouveaux projets, notamment autour de l'inclusion, et pourrait servir de modèle pour un déploiement national au sein du CNAFAL.

4 Le secteur éducatif

Dans le cadre de la Cité éducative du 18^e arrondissement, le CDAFAL poursuit depuis 2022 plusieurs projets éducatifs reconduits en 2023-2024. Ces actions portent principalement sur le soutien à la parentalité, à travers des temps d'échanges, ateliers et interventions d'experts adaptés aux besoins des familles et des équipes éducatives, en tenant compte de la diversité culturelle.

Le CDAFAL développe également des parcours éducatifs autour de la laïcité et du vivre-ensemble, notamment par des débats théâtralisés et un projet culturel associant visites de lieux et institutions représentatives des grandes religions, dans une approche laïque. Ces dispositifs visent à favoriser la réflexion, l'expression des jeunes et la compréhension du pluralisme.

Enfin, l'association accompagne des lycéens dans leurs démarches Parcoursup. L'action de militants de CDAFAL est complémentaire de celle de l'institution scolaire et également de celle des parents, bien souvent dépassés par la complexité de la plateforme.

Les AFL ont également animés « l'instance des parents » qui est un lieu d'échange et d'initiative entre parents avec des actions de sensibilisation comme des ciné-débats et des formations destinées aux parents notamment sur le cyberharcèlement.

5) les principales représentations

Les représentations sont intégralement assurées par nos bénévoles, dans des domaines très variés. Avec les permanences d'accueil au siège, ce sont plus de 4 200 heures de bénévolat qui ont été assurées en 2024 par une petite dizaine de militants toujours motivés, en très nette progression par rapport à 2023.

5-1 Les transports la RATP

En 2024, 12 rencontres et 4 visites de site ont permis d'aborder une vingtaine de sujets avec 35 intervenants de la RATP. L'année a été largement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques, pour lesquels la RATP a assuré une mobilisation exceptionnelle afin de garantir des déplacements fluides et sécurisés à des millions de voyageurs.

De nombreuses actions ont été mises en place : modernisation de stations clés, déploiement de l'application de traduction instantanée TradIVIA auprès de 3 300 agents, amélioration de la signalétique, nouveaux automates de vente, renforcement de l'accueil humain et de la sécurité, ainsi qu'une expérimentation de vidéoprotection augmentée.

À partir de 2025, une réforme tarifaire simplifiera les titres de transport et étendra le Navigo Liberté+ à toute l'Île-de-France. Enfin, la RATP poursuit ses efforts en matière d'accessibilité, avec des résultats significatifs sur les réseaux bus, tramway et RER.

Pour les AFL Paris, cette découverte met en lumière la complexité et l'ampleur du travail des équipes de la RATP, dans un contexte fortement marqué par les Jeux Olympiques et l'augmentation des besoins de mobilité. Du point de vue des usagers, l'organisation et les modernisations réalisées à temps sont globalement satisfaisantes.

En revanche, les problématiques du quotidien ont été peu abordées : incivilités, ponctualité encore insuffisante sur certaines lignes, impacts de l'ouverture à la concurrence, nouveaux matériels moins adaptés aux usagers, accessibilité limitée du métro, ou encore conditions de confort et d'éclairage. Ces sujets, régulièrement évoqués en concertation, nécessiteraient une expression collective plus forte des associations.

5-2 Le Logement

Ce secteur comprend deux représentations au titre de l'UDAF de Paris : Paris Habitat, où les AFL siègent au Conseil d'Administration et participent à plusieurs commissions, dont le fond impayé constitue un outil efficace pour lutter contre les expulsions locatives, et l'ADIL de Paris (association départementale d'information logement), où notre représentante est vice-présidente et secrétaire générale.

Face au poids du loyer et de l'énergie dans le budget des familles parisiennes, nos actions visent à garantir un logement décent et la mixité sociale pour toutes et tous.

Paris habitat

En 2024, le Conseil d'Administration de Paris Habitat s'est réuni quatre fois. La baisse continue du taux de rotation des logements (3,60 % en 2024) entraîne une diminution du nombre de commissions d'attribution et des logements proposés, malgré une demande très élevée (630 000 demandeurs). Paris Habitat a attribué 4 418 logements, permettant de loger 8 331 personnes, majoritairement des ménages modestes, souvent avec enfants, et pour 15 % en situation de handicap. Plus de la moitié de ces ménages n'était pas locataires auparavant, 26% étaient en foyer et 19% hébergés

Les ménages logés ont des revenus très faibles : 94 % sont sous les plafonds PLUS et plus de 70 % sous les plafonds PLAI.

La Commission du Fonds d'aide aux impayés, coprésidée par notre représentant, joue un rôle clé dans la prévention des expulsions pour des locataires à plus de 11 000 euros d'impayés.

85% des situations n'ont pas fait l'objet de nouvelles dettes locatives depuis 2021,

Ce mécanisme soutient principalement des publics fragiles notamment les familles monoparentales et génère un bilan positif, à la fois social et financier, pour Paris Habitat.

L'ADIL de Paris

Nous siégeons à l'ADIL de Paris au titre de l'UDAF, en tant que vice-présidente et secrétaire générale. En 2024, l'activité est restée stable, avec deux Conseils d'Administration, une réunion de bureau, des assemblées générales, un renforcement des formations, 12 newsletters, 11 webinaires et deux études en cours. L'ADIL a assuré 37 276 consultations, principalement sur les rapports locatifs, avec le développement des rendez-vous en visioconférence.

Face au succès de l'équipe mobile de prévention des expulsions, un projet d'extension au logement social est à l'étude. Malgré un contexte budgétaire contraint, l'ADIL a équilibré son budget grâce à l'engagement de ses équipes et au soutien de ses partenaires.

5-3 les conseils de famille des pupilles de l'état

Les AFL siègent, au titre de l'UDAF, dans l'un des 3 conseils de famille parisiens chargés de choisir les familles adoptantes et d'assurer le suivi annuel des pupilles de l'État.

Les réunions mensuelles nécessitent un travail de préparation important. Après des difficultés de fonctionnement en fin d'année, les conseils ont repris progressivement leur activité, notamment en visioconférence pour les urgences.

La formation obligatoire des membres, instaurée par la loi de 2022, a débuté en décembre.

Face à l'augmentation du nombre de pupilles de l'État due en partie à des jugements de délaissement rendus plus rapidement, l'ouverture d'un quatrième conseil de famille est envisagée fin 2025.

5-4 le secteur de l'énergie

5-4-1 Contexte général

L'année 2024 est marquée par une forte instabilité politique qui se traduit par un net recul des ambitions en matière de transition énergétique. La proposition de loi sur la souveraineté énergétique, initialement structurée autour de quatre piliers (sobriété, efficacité, ENR, nucléaire), a été largement vidée de sa substance. Faute de consensus parlementaire, ses éléments clés ont été soit supprimés, soit renvoyés à des textes réglementaires ou à la loi de finances 2025, laissant la politique énergétique sans cadre législatif clair. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a ainsi été annoncée par décret, tandis que la protection des consommateurs a été traitée à minima par des lignes directrices de la CRE.

Recul climatique et incohérences des politiques publiques

Les enjeux climatiques, mis en avant les années précédentes, ont clairement perdu en priorité en 2024. Le projet de PPE illustre ce recul, avec des objectifs déconnectés des moyens réels de mise en œuvre, notamment en matière de rénovation énergétique et de pompes à chaleur. Le gouvernement continue de s'appuyer quasi exclusivement sur le dispositif des CEE pour démontrer ses efforts de décarbonation, malgré leur coût croissant pour les consommateurs, leurs effets pervers et des objectifs de la 6^e période initialement irréalistes.

Précarité énergétique : une année noire

2024 a été particulièrement difficile pour les ménages les plus fragiles. Malgré la baisse des prix de l'énergie, ceux-ci restent durablement élevés. Les indicateurs sociaux se dégradent fortement : hausse des dossiers de surendettement (+10 %) et explosion des interventions pour impayés d'énergie (+23 %), avec près d'un million de coupures ou réductions de puissance.

L'évolution du dispositif concernant le chèque énergie s'est révélé largement inadapté : la dématérialisation et l'absence de communication ont exclu une grande partie des ayants droit. Malgré des améliorations obtenues par amendements et une mobilisation associative importante, la plateforme n'a permis qu'un accès très partiel au droit, illustrant une volonté politique défailante.

Sécurisation du réseau électrique

Les tensions sur la production nucléaire ont conduit à des expérimentations de flexibilité de la demande, avec réduction forcée de puissance, partiellement corrigées grâce à l'introduction à notre demande d'un droit d'opt-out. Ces enjeux se sont toutefois estompés avec le retour d'une production nucléaire élevée et l'abandon progressif des discours sur la sobriété.

CEE et coûts pour les consommateurs

Enfin, plusieurs rapports publics ont confirmé nos griefs envers les CEE : fraudes persistantes, manque de contrôle et poids financier croissant sur les factures des ménages, les CEE représentent désormais un montant supérieur aux aides publiques.

Nouveaux tarifs de réseaux

À cela s'ajoutent les fortes hausses des tarifs de réseaux (gaz et électricité), intégralement répercutées sur les consommateurs.

5-4-2 Les représentations

5-4-2-1 Le CSE : Conseil Supérieur de l'Énergie

Le CSE s'est réuni 12 fois cette année (19 en 2023), les travaux ayant été ralentis par l'absence de gouvernement et le blocage de textes réglementaires. Les organisations de consommateurs, minoritaires, doivent agir en synergie avec d'autres membres, d'autant que le CSE reste consultatif et peu suivi par le gouvernement.

L'année a été marquée par trois dossiers majeurs : la PPE, le chèque énergie 2024 et les CEE, révélant la fragilité et les dérives du dispositif, au détriment des consommateurs et du climat.

5-4-2-2 La Commission de Régulation de l'Énergie

Nous avons participé à 5 réunions et 2 consultations de la CRE sur les tarifs et la protection des consommateurs, dont une contribution collective signée par 12 organisations. Le comité de prospective de la CRE a évolué vers des groupes thématiques ; après une absence en 2024, nous avons été sollicités début 2025 pour le groupe « Territoires ».

5-4-2-3 La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies

La FNCCR reste un partenaire clé sur la précarité énergétique, notamment pour l'automatisme et la revalorisation du chèque énergie.

5-4-2-4 Les concertations

Les fournisseurs historiques, EDF et Engie, ont poursuivi des concertations régulières (séances plénières et ateliers thématiques) sur les sujets d'actualité énergétique.

5-4-2-5 Les gestionnaires de réseau, Enedis et GRDF,

Les gestionnaires de réseaux (GRDF, Enedis) et les médiateurs de l'énergie ont organisé plusieurs échanges avec les organisations de consommateurs, notamment autour des expérimentations de limitation de puissance, des réclamations et de la médiation.

5-4-2-6 La Médiation dans le secteur de l'énergie

Trois médiateurs interviennent dans le secteur de l'énergie : les médiateurs d'EDF et d'ENGIE, ainsi que le Médiateur National de l'Énergie pour les autres fournisseurs. Chacun a présenté son rapport annuel aux organisations de consommateurs.

5-4-2-7 L'observatoire parisien de la précarité énergétique

Nous avons rejoint fin 2024 l'observatoire parisien, plus opérationnel que le national, axé sur la lutte contre le non-recours aux aides et la précarité énergétique des jeunes. Les groupes de travail débutent en 2025, nous participons à deux.

5-5 La sécurité électrique : Le Groupe de Travail Statistique de l'ONSE

Créé en 2013, le groupe de travail statistiques de l'ONSE vise à produire des chiffres fiables sur les incendies et accidents d'origine électrique. Il réunit pompiers, professionnels du bâtiment, assureurs, associations de consommateurs et pouvoirs publics, garantissant la reconnaissance des données publiées. L'ONSE collecte, analyse et diffuse les statistiques de ses membres. Les AFL Paris ont participé aux trois réunions de 2024.

En 2024, l'ONSE a identifié de nouveaux risques liés notamment aux panneaux solaires de balcons branchés sur prises et aux batteries domestiques (vélos, trottinettes, véhicules électriques, stockages). Deux nouveaux groupes de travail ont été créés pour évaluer ces risques. Un document de synthèse des actions a également été publié.

Pour les AFL Paris, l'ONSE joue un rôle clé par son approche objective et pluraliste. Ses travaux soutiennent la demande d'un diagnostic électrique obligatoire des parties communes d'immeubles, où 74 % des cages d'escaliers présentent au moins un défaut électrique.

5-6 La Commission départementale d'aménagement commercial de Paris (CDAC)

Les AFL représentent les consommateurs parisiens au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de Paris au titre de l'UDAF.

La CDAC examine les projets de création ou d'extension de commerces de plus de 1 000 m² et délivre, le cas échéant, l'autorisation d'exploitation commerciale nécessaire au permis de construire.

La commission, composée d'élus et de personnalités qualifiées, instruit les dossiers dans des délais encadrés et rend un avis après audition du porteur de projet. Les décisions sont ensuite transmises et publiées par la préfecture.

En 2024, la CDAC de Paris s'est réunie 4 fois et a rendu 9 avis ou décisions portant sur 62 777 m² de surface commerciale, dont 66,7 % favorables et 33,3 % défavorables.

5-7 Autres représentations : La Ville de Paris

Les AFL Paris participent à de nombreuses instances de concertation à l'initiative de la Ville de Paris couvrant l'énergie, les affaires sociales, la téléphonie, les ondes et la démocratie participative, Fin 2024, elles ont également rejoint l'Observatoire parisien de la précarité énergétique et siègent dans deux groupes de travail. Bien que techniques, ces instances permettent de porter la voix des citoyens engagés.

5-7-1 La CCTM (Commission de Concertation de la Téléphonie Mobile)

La CCTM s'est réunie 5 fois en visioconférence en 2024. La Charte parisienne de la téléphonie mobile fixe une exposition maximale de 5 V/m, avec une attention particulière aux lieux accueillant de jeunes enfants.

La commission examine les projets d'antennes contestés par les mairies d'arrondissement et valide les installations conformes : 78 dossiers ont été étudiés, majoritairement approuvés, parfois avec des mesures de contrôle spécifiques.

5-7-2 L'observatoire des Ondes

Une seule réunion s'est tenue en 2024 réunissant notamment la ville de Paris, l'ARCEP, l'ANFR, et l'ANSES dont l'objet était de présenter la SPIN 2, stratégie parisienne d'inclusion numérique pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Elle prévoit l'autonomie numérique, l'accès aux services publics, la prévention des risques, l'équipement des publics exclus et le développement de services de proximité.

Les opérateurs, notamment Orange, ont déjà engagé des actions concrètes : ateliers seniors, dons de téléphones, accompagnement des jeunes et reconditionnement d'appareils.

5-7-3 Le Comité d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)

Le CASVP gère l'action sociale de la ville de Paris auprès des personnes âgées dépendantes ou non, par des soins à domicile, des restaurants Émeraude, l'aide au transport et aux loisirs et auprès des personnes en difficulté (familles en difficulté, personnes handicapées, SDF).

Doté d'un budget de 650 M\$ et de plus de 6000 agents, le CASVP est géré par un conseil composé à parts égales d'élus et de représentants associatifs dont les AFL Paris depuis 2014. Il s'est réuni 4 fois en 2024.

Le CASVP gère 15 EHPAD, 22 résidences autonomie, 11 centres d'hébergement, des services à domicile et dispose dans chacun des 20 arrondissement d'une section qui assure le fonctionnement de l'aide sociale

Ses priorités sont la lutte contre l'exclusion, la réduction des inégalités sociales et la prise en charge des personnes âgées et défavorisées.

Deux faits majeurs ont marqué le CASVP cette année, tous deux liés aux Ehpads :

- D'une part, le CASVP connaît un déficit structurel, principalement dû aux pertes des Ehpads, avec des projections très alarmantes à l'horizon 2050.
- D'autre part, après le décès d'une résidente en janvier 2024 à Alquier Debrousse, tous les établissements ont été audités et la Ville a renforcé l'encadrement (+110 postes, +5,7 M€).

La septième édition de la nuit de la solidarité a dénombré sur le territoire parisien 3 492 personnes sans solution d'hébergement. Cela marque un accroissement de 16 % par rapport à l'édition précédente du 26 janvier 2023 (+477 personnes).

5-7-4 La Commission de Contrôle de la concession d'électricité de la Ville de Paris

Une nouvelle convention de 25 ans avec EDF/Enedis vient d'être signée. Malgré une hausse de 28 % des réclamations liées à la forte hausse des tarifs, EDF rencontre moins de litige que les autres opérateurs selon la CRE.

EDF renforce ses aides avec 4 M€ pour Paris Énergie Famille (+15 %) , EDF privilégie désormais la réduction de puissance aux coupures et conseille 63 000 clients sur la sobriété. La Ville utilise le service SLIME pour développer le recours au Chèque Energie.

Le réseau parisien reste très fiable (18 min de coupure contre 126 au national). Enedis remplace les jonctions sensibles à la chaleur et déploie des solutions innovantes pour les véhicules électriques (colonnes horizontales),

Enedis financera chaque année des projets d'économie d'énergie pour un montant de 3 M€/ . En 2025, 19 projets d'économie seront financés : crèches, éclairage, formation. Enfin, le succès "zéro coupure" des JO laisse à la ville les bornes événementielles qui suppriment l'usage de groupes électrogènes diesel polluants.

5-7-5 Commission de Contrôle de la chaleur urbaine délivrée en région parisienne

La CPCU fournit la chaleur urbaine à Paris et devra atteindre 75 % d'ENR en 2030, objectif clé du futur appel d'offres de 2026. Les demandes de raccordement augmentent, mais la consommation des bâtiments baisse.

La production actuelle repose à 46 % sur les déchets, 39 % sur le gaz, 6 % sur la biomasse et 2 % sur le biométhane, avec une sortie définitive du charbon en 2024. La CPCU est un peu plus chère que le gaz pour les grands bailleurs, mais légèrement moins pour les petites copropriétés.

5-7-6 Commission Supérieure de contrôle du froid urbain en région parisienne

Le Plan Climat de Paris mise sur l'extension du froid urbain, moins polluant que la climatisation locale. La société Paris Fraîcheur (Engie 85 %, RATP 15 %), créée en 2022, exploite pour 20 ans le réseau municipal. D'ici 2042, le réseau doit être triplé avec 158 km supplémentaires pour couvrir tous les arrondissements.

Aujourd'hui, il compte 10 centrales, 4 stockages d'eau glacée et 700 clients tertiaires. Le système rejette peu de chaleur dans la ville grâce au refroidissement par la Seine et utilise une électricité 100 % renouvelable provenant de trois parcs photovoltaïques.

L'extension au résidentiel n'est pas prioritaire

5-7-7 Le CCSPL Conseil Consultatif des Services Publics Locaux

Les services publics non gérés directement par la Ville de Paris sont confiés à des entreprises via délégation. Le Conseil évalue leur exécution à partir d'un rapport et d'auditions, puis débat avec élus et associations d'usagers. Son avis, bien que consultatif, vise l'amélioration pratique des services. Les secteurs examinés vont de la petite enfance, les centres Paris Anim en passant par les parkings, l'eau, l'assainissement et les déchets.

En 2024, la commission a voté sur plusieurs DSP : modernisation de parkings, gestion de centres Paris Anim', piscine Suzanne Berlioux, marchés alimentaires, ainsi que les rapports annuels sur l'eau et les déchets.

Les AFL Paris ont soutenu l'ensemble des dossiers, saluant les efforts d'amélioration et la vigilance budgétaire.

6) La communication

Deux numéros d'AFL Infos ont été diffusés en juin et décembre, en papier et en ligne, tous rédigés par les administrateurs. L'envoi papier est maintenu pour garder le lien avec les non-connectés. Depuis novembre 2023, une newsletter paraît 1 à 2 fois par mois, adressée aux adhérents et partenaires, avec liens vers le site, HelloAsso et un QR code pour faciliter l'adhésion.

Les taux d'ouverture sont de 50 % chez les adhérents et 60 % chez les partenaires, avec 20 % de clics ; peu de désabonnements. L'adhésion en ligne fonctionne bien. La cotisation reste fixée à 15 €, avec possibilité de la réduire jusqu'à 1 € pour les ménages en difficulté.

Plusieurs webinaires ont été organisés, dont deux sessions sur le chèque énergie le 12 novembre, en partenariat avec le CNAFAL et l'UDAF de Paris. Nous poursuivons la création d'expositions thématiques (laïcité, sobriété énergétique), diffusables par d'autres structures, et préparons de nouveaux projets pour 2025, notamment autour des 20 ans de la loi handicap. La refonte du site reste un chantier continu ; un groupe de volontaires devrait en reprendre la gestion en 2025 avec le webmestre.

Conclusion

Le renforcement du conseil d'administration apporte de nouvelles idées et de l'énergie pour « faire ». Nos partenariats s'inscrivent dans la durée et portent leurs fruits. De la même façon, notre participation aux actions en lien avec nos structures de rattachements (CNAFAL et UDAF) se renforce positivement.

Les besoins sont immenses et les sollicitations nombreuses nécessitant des moyens humains importants qui nous manquent encore pour réaliser tous nos projets comme nous le souhaiterions

Quelques propositions pour 2025 :

- Renouveler notre séminaire de rentrée pour faire le bilan des actions engagées, et construire les projets de l'année à venir
- Continuer à développer nos partenariats en cours
- Multiplier les initiatives pour solliciter de nouveaux bénévoles
- Mettre en place un groupe de travail autour de la communication : nettoyage du site, réflexion sur son évolution, en lien avec la newsletter, la revue et les réseaux sociaux

Le membres du Conseil d'administration du CDFAL 75 en 2024

